

PLANIF
TERRITOIRES
Bretagne

n°1
janvier 2023

NOUVELLES URBANITÉS

N'ayons pas peur du ZAN !

Quand la « densité » redevient douce et désirable

Passer du lotissement à « l'éco-lotissement »

Ré-employer et recycler le « déjà là »

Ré-inventer le « vivre ensemble »



Photo CAUE 29

MAUVES / LOIRE (44)
6 maisons de ville
 TACT architectes, 2016

Quand la « densité » redevient douce et désirable...
Reconquérir les centralités...
Retrouver la vie de quartier, habiter près des services...



Photo MAeB / Pascal Léopold

BREST (29)
Insertion « Entre deux »
 Atelier d'ici architectes, 2018

RENNES (35)
Sur-élévation
 In[side]out architectes, 2015



Photo In[side]out



PRIX
 ARCHITECTURE
 ESPACES
 BRETAGNE
 2020

Revaloriser l'existant...
Introduire de la lumière, du confort, de la verdure...



HÉDÉ-BAZOUGES (35)
Eco-lotissement communal
35 lots + 10 logts sociaux
B. Menguy & G.Le Garzic arch,
2014

Passer du « lotissement » à « l'éco-lotissement »
Qualité des espaces communs
Diversité et cohérence
Nature et biodiversité
Mobilités douces
Éco-construction



QUIMPER (29)
« Villa Gaïa » 20 maisons locatives
Aiguillon construction, 2016

CHINON (37)
Lotissement de bourg (multi-sites)
Lucien KROLL architecte, 1985





Photo MAeB / Aurélien Chen



LAMBALLE-ARMOR (22)
Locaux d'entreprise LA113
 R.Colas & D.Durand, arch, 2022

Réemployer ou recycler le « déjà là » :

- des « dents creuses »...
- des interstices urbain...
- du bâti délaissé, des toitures...



Photo Pascal LEOPOLD

PLÉRIN (22)
Insertion d'un restaurant
 Agence UH, architectes 2019



Photo Pascal LEOPOLD

BREST (29)
« La maison dans les nuages »
 (sur la toiture d'une co-propriété privée)
 C.Bernard & Y.Jégado, arch. 2018



QUIMPER centre (29)
2 maisons en mode « Bimby »
 V.Stéphan, architecte 2013



Logement 1: maison ancienne rénovée



Logement 2 : maison neuve (passive)

Photos DDTM 29





ST GERMAIN / ILLE (35)
4 logements avec locaux et services mutualisés
 SCCC « La Scie-Rit »
 C.Gaudoin architecte, 2015



Photo C. Gaudouin / Adis Taterevic

Photo: DDTM 29

Ré-inventer le « vivre ensemble »
Participer activement au projet et à la vie commune
Mutualiser et partager un habitat groupé

BREST (29)
6 logements + locaux & services mutualisés
 SCI « Ekoumène »
 Indigènes, N.Lachèvre et A.Bodilis, arch, 2015



Photos Ekoumène

QUIMPER (29), le village vertical évolutif
39 logements sociaux « Acadie »
 Le Logis breton
 TLPA architectes + habitants « co-architectes », 2023

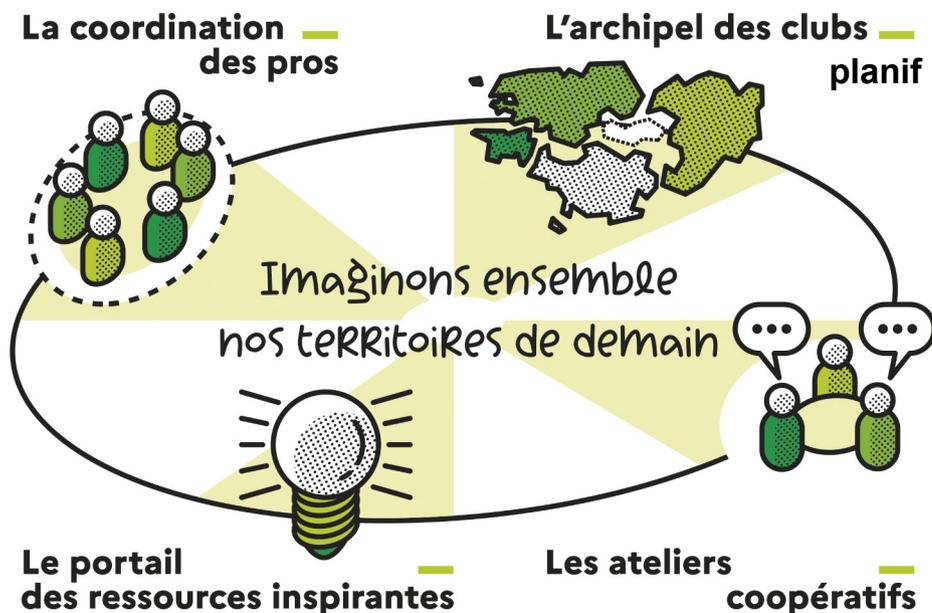


Illustration atelier TLPA

Le réseau Planif & Territoire a été mis en place au niveau national le 8 novembre 2022 par le ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires Christophe BECHU pour **accompagner la transition d'un urbanisme d'étalement urbain vers un urbanisme de transformation.**

Son ambition est de **mettre en synergie les divers acteurs territoriaux** afin « **d'imaginer ensemble nos territoires de demain** » et inscrire cette évolution dans les outils de planification (SCoT, PLU(i), PLH,...)

Ce réseau a été **mis en place en Bretagne dès le mois de décembre 2022** sous l'impulsion des 4 DDTM de Bretagne, coordonnées par la DDTM du Finistère.



Le réseau « Planif & Territoires Bretagne » est opérationnel, il fonctionne sur la base de 4 piliers :

La Coordination des pros, elle met en lien de coopération environ 25 organismes professionnels agissant sur l'urbanisation dans leurs missions et compétences respectives (les DDTM, la DREAL, les UDAP, les Agences d'Urbanisme, les CAUE, BRUDED, Foncier de Bretagne, les réseaux de professionnels, les instituts de formation, ...)

L'Archipel des Clubs Planif, ils assurent des interfaces de proximité avec les collectivités (élus, techniciens) sur la base des réseaux antérieurement pilotés par les Agences d'Urbanisme (AUDIAR, ADEUPA, AUDELOR, QCD) autour de la mise en œuvre du ZAN, des inter-SCoT, des SCoT, des PLU et de la transition vers les PLUi

Le Portail des ressources inspirantes, il permettra d'accéder à des exemples concrets (recyclage de friches urbaines, re-densifications douces, reconversions du bâti existant, recombinaison de tissus urbains existants (habitat, activités économiques, ...), requalifications, désartificialisations, renaturations, ...)

Les Ateliers coopératifs, ils permettent d'explorer collégialement les sujets qui appellent de nouvelles dynamiques ou de nouvelles méthodes de travail, comme par exemple le renforcement de l'ingénierie des documents d'urbanisme, la clarification de la trajectoire ZAN d'ici à 2050, le recentrage du processus de l'élaboration des documents d'urbanisme autour d'un « projet d'avenir partagé », la revalorisation des OAP des PLU / PLUi pour initier et encadrer de nouvelles formes urbaines, modes d'habitats, pratiques de mobilité,...